



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

FICHE DESCRIPTIVE

INTERARMÉES HABILLEMENT

FDIH

SCA 8415-0135



CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN
«ÉQUIPEMENTS COMMISSARIAT »

GANTS POUR TREUILLISTES HELICOPTERE

JUIN 2019
V1

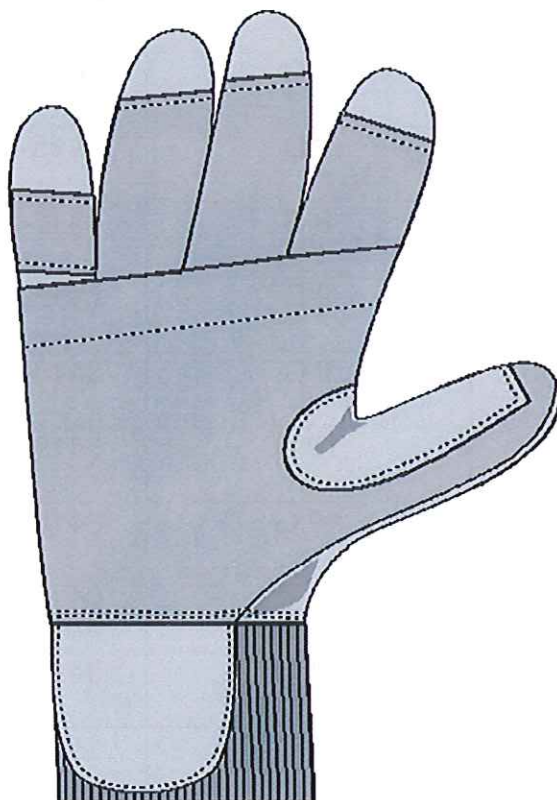
UTILISATION : Treuillistes hélicoptère

PRESENTATION GENERALE :

Le gant treuilliste est un équipement de protection individuelle de catégorie 2 (risques intermédiaires) selon le règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle (EPI). Il est conforme aux normes NF EN 420 : « Exigences générales pour les gants » et NF EN 388 : « Gants de protection ».

Il se caractérise par :

- Un montage en coupe "américaine" avec pouce palmé
- Des renforts sur l'une des mains (main droite ou main gauche selon le type de treuil utilisé) répartis comme suit :
 - Un renfort paume et pouce avec volant de protection des coutures
 - Un double renfort entre pouce et index qui assure une protection contre le frottement du câble
 - Des renforts de phalanges
- Des niveaux de protection, selon la norme NF EN 388, sur la main possédant les renforts, énumérés ci-dessous :
 - Abrasion : 4
 - Coupure par lame : 1
 - Déchirure : 2
 - Perforation : 4
 - Résistance à la coupe linéaire ISO 13997 TDM : B
 - Résistance à l'impact : X
- Un rebras en tresse élastique avec protège artère en cuir intégré.



SOMMAIRE

ARTICLES	feuillets
PRESENTATION GENERALE	1
DONNES LOGISTIQUES	2
COMPOSANTS	3
MARQUAGE ET CONDITIONNEMENT	4
VALIDATION	5

DONNEES LOGISTIQUES

DESIGNATION :

GANTS POUR TREUILLISTES HELICOPTERE

RA : 3680

RAG : 1002888

Pointures D : main droite renforcée G : main gauche renforcée	Numéro nomenclature OTAN (NNO)	NGI	RAD
6 D	8415-14-4889627	0 45890 00610 62	8415SH0019005
6 G	8415-14-4889628	0 45890 00630 82	8415SH0019006
7 D	8415-14-4889629	0 45890 00710 65	8415SH0019007
7 G	8415-14-4889630	0 45890 00730 85	8415SH0019008
8 D	8415-14-4889631	0 45890 00810 68	8415SH0019009
8 G	8415-14-4889632	0 45890 00830 88	8415SH0019010
9 D	8415-14-4889633	0 45890 00910 71	8415SH0019011
9 G	8415-14-4889634	0 45890 00930 91	8415SH0019012
10 D	8415-14-4889635	0 45890 01010 74	8415SH0019013
10 G	8415-14-4889636	0 45890 01030 94	8415SH0019014
11 D	8415-14-4889637	0 45890 01110 77	8415SH0019015
11 G	8415-14-4889638	0 45890 01130 00	8415SH0019016

COMPOSANTS

Les matériaux et produits entrant dans la fabrication de l'ensemble des composants utilisés ne doivent pas contrevenir aux règlements et directives européennes concernant l'hygiène et la protection de l'environnement. Les matériaux susceptibles d'occasionner des troubles physiologiques, tant à la manipulation qu'à l'usage sont interdits.

Lors des contrôles effectués en réception ou en cours de fabrication, des essais physico-chimiques en laboratoire sur les matières et composants peuvent être réalisés sur produit finis.

Désignation	Caractéristiques et/ou documents de référence
1 - Corps du gant	SPECIFICATION TECHNIQUE RELATIVE AUX CUIRS FINIS ET AUX ACHATS D'ARTICLES CONFECTIONNES A BASE DE CUIRS FINIS, GEM-HT VERSION 2.0 DE SEPTEMBRE 2015. - Chèvre foulonnée, tannage combiné, - Fiche d'identification n° 16 - Teinte : chamois - Traitement hydrofuge : temps de traversée de 60 minutes selon NF EN 13518 - Traitement oléofuge : temps de traversée supérieur à 15 mn, essais selon la norme ISO 5403 avec une solution d'eau distillée à 10 % d'huile de coupe (huile de coupe semi synthétique soluble, sans chlore, bio-stable)
2 – renforts	- Croûte de bovin, combiné - Fiche d'identification n° 46 - Teinte : chamois
3 - Tresse élastique pour manchette	SPECIFICATION TECHNIQUE APPLICABLE AUX SANGLES, RUBANS TEXTILES ET ELASTIQUES ET FERMETURES AUTO-AGRIPPANTES GROUPE D'ETUDE DES MARCHES D'HABILLEMENT ET DE TEXTILE GEM-HT Version 2.0 – MARS 2015 - Matière : coton - Largeur 60 mm - Nombre de fils élastiques au cm : 4 à 5 - Teinte écru
4 - Fils à coudre	SPECIFICATION TECHNIQUE RELATIVE AUX FILS A COUDRE GROUPE D'ETUDE DES MARCHES D'HABILLEMENT ET DE TEXTILE GEM-HT VERSION 2.0 – MARS 2015 - Fils aramide, haute ténacité, fibres - fiche d'identification n° 9.92 - Titre résultant nominal : 58 tex - Teinte écru

MARQUAGE ET CONDITIONNEMENT

MARQUAGE

Chaque gant comporte sur le dessus de main un marquage visible, lisible et indélébile conforme à la norme NF EN 420 indiquant le nom de fabricant, la désignation du produit, la taille, la marque « CE » les pictogrammes appropriés aux normes exigées ainsi que les niveaux de performance obtenus.

Chaque gant comporte également une étiquette textile, prise intérieurement dans la couture du rebras, mentionnant le numéro et le millésime du marché.

TRACABILITE

La traçabilité de l'article est assurée par une étiquette code à barres sur chaque emballage individuel, de codage EAN 128 conformément à la notice technique interarmées habillement SCA 0000-0002 « conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions ».

Une étiquette autocollante de codification à barres est apposée sur chaque emballage individuel.

NOTICE D'INFORMATION

Chaque paire de gants est livrée avec une notice d'information et de mode d'emploi rédigée en français. Cette notice doit contenir le nom et adresse du fabricant ou de son mandataire établi dans la Communauté ; les instructions de stockage, d'emploi, de nettoyage, d'entretien ou de désinfection ; les performances et la classe de protection du produit ; les limites d'utilisation ; les données permettant à l'acquéreur ou l'utilisateur de déterminer un délai de péremption praticable ; les nom et numéro d'identification de « l'organisme notifié », sollicité dans la phase de conception de l'EPI ; la signification du marquage concernant la santé et la sécurité.

CONDITIONNEMENT

Les effets sont livrés en caisse carton standard, conformément à la notice technique interarmées habillement SCA 0000-0002 « conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions ».

Nombre par caisse 50 paires soit 10 paquets
Articles réunis par un lien en paquets de 5 paires

Sous conditionnement individuel : non fourni par l'administration, au choix du titulaire.

FDIH SCA 8415-0135 GANTS POUR TREUILLISTES HELICOPTERE	Feuillet n° 5/5	Edition : JUIN 2019 V1
VALIDATION		

Grade, nom, prénom	Fonction ²	Date	Signature
COMMISSAIRE GENERAL DE 2 ^{EME} CLASSE DESMERGERS	Directeur du CIEC	12/07/2019.	

